

Italien juridique et traduction

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'approfondir leur connaissance du vocabulaire juridique italien et français à travers la traduction d'articles de presse et d'extraits de manuels de droit.